

On ne sauvera pas la Belgique en la fragmentant

Trends- Tendances – Pierre-Henri Thomas – 10 septembre

Extraits. Article complet réservé aux abonnés.

https://trends.levif.be/opinions/on-ne-sauvera-pas-la-belgique-en-la-fragmentant/?cel_hash=f18f07b5a9c6d163ee5474eeb400ea0106756c4a&chts=1789057831&utm_source=Newsletter-20260910&utm_medium=Email&utm_campaign=Newsletter-RNBOCHTE

Depuis quelques mois, Bart De Wever s’est engagé dans une entreprise de séduction des francophones, avec pour objectif de préparer la septième réforme de l’État. Interrogé longuement sur RTL, il dit avoir abandonné son nationalisme rancunier, et être guidé par la seule raison. Et la raison, selon De Wever, c’est que sans avancée vers le confédéralisme, aucune refonte sérieuse – fiscalité, budget, sécurité sociale, justice – n’est possible. En décembre dernier déjà, sur la VRT, le message était clair : “Sinon, on ne pourra plus rien remettre en ordre dans ce pays”, affirmait-il.

Que le pays soit en désordre, personne ne le conteste. Il suffit de se rappeler les dernières fusillades à Bruxelles. On en connaît le motif : des narcotrafiquants se livrent bataille pour conquérir des marchés. On connaît également les commanditaires, qui sont emprisonnés mais opèrent sans difficulté depuis leur cellule, souligne le procureur du Roi de Bruxelles, Julien Moinil. Mais la Justice est impuissante. L’histoire des caméras de surveillance est symptomatique : des branches d’arbres en masquaient les objectifs, certaines étaient hors service ou si obsolètes qu’elles ne livraient que des images en noir et blanc, inutilisables. “On est en 2026 ou dans les années 1940 ?”, s’interrogeait le procureur du Roi, sur La Première.

Les compétences régaliennes de l’État s’effilochent partout. La justice étouffée sous l’arriéré judiciaire, la défense et la sécurité intérieure sont dans un état critique, les problèmes du SPF Finances, moteur de la collecte fiscale, poussent les professionnels du chiffre à mettre l’État en demeure. L’État belge ne remplit plus correctement ses fonctions de base. Mais est-ce vraiment une solution de séparer encore davantage les compétences entre les différentes entités du pays ?

Bart De Wever refuse, quant à lui, de rendre certaines compétences au niveau fédéral. La lutte contre le narcotrafic serait-elle plus efficace si on “défédéralisait” la justice ? On ne le pense pas : Anvers est le grand port d’entrée. Bruxelles sert de plaque tournante. Les laboratoires et les hubs de distribution s’étendent le long de la frontière néerlandaise, jusqu’à Liège et Charleroi. De même, le cloisonnement, ou l’écèlement (*Belgie barst !*), résoudrait-il nos difficultés socio-économiques ? Les Flamands ont un revenu disponible moyen 15 à 20% supérieur à celui des Wallons et des Bruxellois. Est-ce parce que, comme le disait déjà il y a près d’un demi-siècle le premier ministre-président flamand Gaston Geens, les Flamands sont meilleurs ? “Ce que nous faisons nous-mêmes, nous le faisons mieux.” C’est ce que disent certains Catalans, qui en ont marre de payer pour les Andalous, ou certains Lombards, ne voulant plus payer pour les Italiens du Sud.

Pourtant, n'en déplaise à ces derniers et aux autres, l'efficacité d'un État ne se mesure pas à la capacité d'une région riche à gérer seule son budget. Elle se mesure aussi à sa capacité à fournir des biens publics tels que la sécurité, la justice, les infrastructures, une capacité fiscale crédible. Ces biens sont, par nature, non rivaux et non excluables à l'échelle d'un petit pays densément peuplé et économiquement intégré. La Flandre n'est pas une île. Ses entreprises dépendent des marchés wallon et bruxellois, de la main-d'œuvre qui circule, des axes de transport et de la crédibilité de la Belgique sur les marchés financiers.

Le problème structurel de la Belgique n'est pas qu'il y ait des Flamands, Wallons et Bruxellois. C'est que l'État a perdu sa capacité d'agir.

Les États qui ont réussi des réformes structurelles – Canada, Allemagne, Espagne dans une certaine mesure – ont clarifié les compétences, préservé les mécanismes de coordination et de solidarité, de même qu'ils ont renforcé l'efficacité de l'État fédéral. Donc, oui, il faut réformer l'État belge. Mais sans émettre d'exclusive, sans confondre réforme et fragmentation. Le problème structurel de la Belgique n'est pas qu'il y ait des Flamands, Wallons et Bruxellois. C'est que l'État, dans son ensemble, a perdu sa capacité d'agir. Et cela ne doit pas dédouaner les Wallons et les Bruxellois de redoubler d'efforts pour remettre leur région à flot.